

CHRONIQUE DU GREFFE

Les décisions de la semaine

Semaine du 24 au 28 octobre 2016					
NUMÉRO DE SENTENCE	PARTIES	CONVENTION	ARBITRE	SUJETS	RÉSULTAT
9102	Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (section locale 578) (SEPB-FTQ) –et- Commission scolaire Marie-Victorin	5340	M ^e Richard Guay	Décision sur la détermination du quantum en suivi d'une décision ordonnant la réintégration d'une éducatrice – Portée d'un dispositif d'une décision arbitrale – Obligation de mitiger les dommages	Réclamation de la salariée accueillie
9103	Syndicat de l'enseignement de la région de Québec –et- Commission scolaire des Premières-Seigneuries	5110	M ^e Jean-René Ranger	Décision interlocutoire – Suivi d'une sentence arbitrale annulant un renvoi – Notion de la compétence de l'arbitre dans ce cas pour : accorder des dommages-intérêts au plaignant et sur le fait que la commission scolaire n'a pas intégré le plaignant sur la liste de rappel	L'arbitre déclare avoir compétence sur les deux questions.
9104	Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de Limoilou (CSN) –et- Cégep de Limoilou	1120	M ^e Pierre Cloutier	Congédiement – Enseignant – Santé mentale – Congédiement – Notion de congédiement administratif ou disciplinaire – Obligation d'accommodement	Grief rejeté